

Finalité 5. Respect des obligations légales et réglementaires notamment dans la lutte contre le blanchiment

Description générale de la finalité : Produire les déclaratifs réglementaires, assurer la sécurité financière.

Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Transfert des données vers un pays non membre de l'UE	Données obtenues auprès de tiers	Informations complémentaires
5.1 Déclarations auprès de tiers habilités	Respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires	Durées légales de prescription applicables	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit Agricole SA en sa qualité d'organe central des Caisses régionales et de société mère du Groupe Crédit Agricole SA ; - Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont CAPS, filiales informatiques) ; - Etat, organismes de place, autorité judiciaire ou administrative (Banque de France, Direction Générale des Impôts) 		<p>La Caisse Régionale a pu obtenir la communication de données auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont CAPS, Ca-titres, PREDICA) ; - Etat, organismes de place, autorité judiciaire ou administrative (dont Banque de France) <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification, Etat Civil, etc... - Vie personnelle - Vie professionnelle - Donnée de connexion - Informations financières 	
5.2 Détection et traitement des abus de marché	Respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires	Durées légales de prescription applicables	- Crédit Agricole SA en sa qualité d'organe central des Caisses régionales et de société			

Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Transfert des données vers un pays non membre de l'UE	Données obtenues auprès de tiers	Informations complémentaires
			mère du Groupe Crédit Agricole SA ; - Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont CA-Titres, filiales informatiques) ; - Etat, organismes de place, autorité judiciaire ou administrative (dont Autorité des Marchés Financiers)			
5.3 Gestion du risque	Respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires	Durées légales de prescription applicables	- Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont GIE COBALT, filiales informatiques)			
5.4 LAB / LAT / Sanctions internationales	Respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires	Durées légales de prescription applicables	- Crédit Agricole SA en sa qualité d'organe central des Caisses régionales et de société mère du Groupe Crédit Agricole SA ; - Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (dont CAPS, filiales informatiques) ; - Etat, organismes de place, autorité judiciaire ou administrative (dont Tracfin)		La Caisse Régionale a pu obtenir la communication de données auprès de : - Crédit Agricole SA en sa qualité d'organe central des Caisses régionales et de société mère du Groupe Crédit Agricole SA ; - Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ; - Etat, organismes de place, autorité judiciaire	

Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données	Transfert des données vers un pays non membre de l'UE	Données obtenues auprès de tiers	Informations complémentaires
					ou administrative (dont Tracfin) Ces données relèvent des catégories suivantes : - Identification, Etat Civil, etc... - Vie Personnelle - Vie Professionnelle - Informations financières	

* Vous avez la possibilité de retirer votre consentement quant au traitement de vos données pour cette sous-finalité

** Vous avez la possibilité d'obtenir la communication d'une copie de ce document en adressant une demande à l'adresse internet suivante : dpo@ca-normandie.fr

*** Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement de vos données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (*sauf à ce que la Caisse Régionale ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour ce traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice*)